EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



Conseil Municipal de la Ville de Dijon Séance du 8 novembre 2010

MAIRIE DE DIJON

Président

: M. REBSAMEN

Secrétaire

: M. BORDAT

Membres présents : M. MILLOT - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - M. LOUIS - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MASLOUHI - Mme CHEVALIER - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - M. BOURGUIGNAT - M. BROCHERIEUX - M. DUGOURD - M. AYACHE - M.OUAZANA

Membres excusés

: Mme TRUCHOT-DESSOLE (pouvoir M. GERVAIS)

Membres absents

: Mme POPARD - M. BERTELOOT - Mme TROUWBORST - Mme ROY - M. ALLAERT - Mme

MODDE - M. HELIE - Mme VANDRIESSE

OBJET DE LA DELIBERATION

Jardin des Sciences - Appel à projet de la Région de Bourgogne - Demandes de subventions

Madame Durnet-Archeray, au nom des commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

Le Jardin des Sciences, établissement reconnu dans les domaines de la diffusion et du partage de savoirs scientifiques, mène de nombreuses actions de sensibilisation des publics à la biodiversité et aux problématiques environnementales (30 000 enfants accueillis annuellement dans le cadre d'activités pédagogiques, expositions temporaires et permanentes sur ces thématiques, présentation au sein du jardin botanique de la biodiversité régionale, projet de mise en place d'une zone de compostage collectif, ...).

Dans le cadre de ses missions et en lien avec le projet de création d'un observatoire de la biodiversité urbaine à Dijon, le Jardin des Sciences souhaite répondre à l'appel à projet de la Région de Bourgogne pour des projets innovants en faveur de la biodiversité des milieux naturels ordinaires.

Cet appel à projet s'inscrit dans le cadre du plan régional en faveur de la biodiversité adopté par la Région en juin 2006. Les actions retenues concernent la préservation, la valorisation et la sensibilisation relative à la nature ordinaire, l'objectif étant de sauvegarder les espèces « banales » qui contribuent à la richesse du patrimoine bourguignon. Ce concours sélectionnera dix projets innovants qui seront financés à hauteur de 80 % maximum dans la limite de 7 000 € chacun.

Le projet que souhaite présenter le Jardin des Sciences porte sur l'étude et la préservation des insectes pollinisateurs en milieux urbain et périurbain. Le budget de l'opération s'élève à 14 069 €.

La prise de conscience récente des menaces pesant sur les abeilles domestiques a permis d'attirer l'attention sur le sort des autres insectes pollinisateurs, dont l'espèce des abeilles solitaires. Si le rôle de ces abeilles est unanimement reconnu par les spécialistes, notre connaissance de leur diversité et de leur état sanitaire dans un habitat urbain reste encore faible à ce jour.

L'étude de ces populations de pollinisateurs doit notamment permettre d'analyser l'utilisation des parcs municipaux et des jardins des particuliers par ces insectes et de quantifier les sites de logement.

La demande de subvention déposée auprès de la Région de Bourgogne concerne :

- l'installation à titre pilote au sein du parc de l'Arquebuse de différents types de nichoirs et d'abris pour les abeilles solitaires et autres insectes pollinisateurs (pose d'un système d'abri de type « Hôtel à abeilles »).
- l'implantation au sein du jardin botanique d'essences végétales favorisant les insectes pollinisateurs,
- la mise en place d'une signalétique didactique,
- la conception et la réalisation d'actions de médiation envers différents types de publics sur ce thème (groupes scolaires, péri / extra scolaires, sensibilisation du public familial notamment au niveau du quartier).

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- 1 approuver le projet du Jardin des Sciences concernant l'étude et la préservation des insectes pollinisateurs et sa candidature à l'appel à projet lancé par la Région de Bourgogne en faveur de la biodiversité des milieux naturels ordinaires ;
- 2 solliciter, au taux maximum, l'ensemble des subventions susceptibles d'être accordées pour le financement de ce projet ;
- 3 m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour Extrait Conforme Le Maire, Pour le Maire, le Premier Adjoint,

PUBLIÉLE (1/1/1/1/200

Alain MILLOT

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR Déposé le :

1 6 NOV. 2010

